



Journal le St-U

Édition du 26 mars 2026
Vol. 52 No. 3

TABLE DES MATIÈRES

Prochaine date de tombée et séance du conseil.....	2
Comités municipaux	2
Mot du maire.....	3
Séance régulière du 16 mars 2026 et congé de Pâques.....	4
Projet d'ordre du jour.....	5
Chronique de prévention incendie	6
Avis publics.....	7-9
Avis de changement fosse septique	10
Message concernant le conteneur de recyclage.....	10
Concours de dessin Pâques	11
Chronique Bibliothèque	12
Whist militaire, scrabble, ViActive	12
Chronique Cercle des Fermières	13
Chronique de la FADOQ	14
Collecte de sang Héma Québec	14
Troupe Rythm'ô Chœur	14
Vente de garage le grand Bazar.....	15
Gala lutte – fondation école secondaire St-Marc	16
Salon gourmand Lac-aux-Sables	16
Pièce de théâtre Trajectoire.....	16
Petite annonce.....	17
Annonces commerciales	17-18
Section loisirs.....	19
Calendrier.....	20

HEURE D'OUVERTURE

Bureau municipal

Lundi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mardi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mercredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Vendredi 8 h 30 à 11 h 30

Municipalité de Saint-Ubalde
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
Téléphone : 418 277-2124
www.saintubalde.com

Prochaine date de tombée :

Vendredi 24 avril, à 11 h 30

Bureau municipal

418 277-2124, poste 101 ou info@saintubalde.com

Location de salle ou information

Changement d'adresse ou taxation

Message pour le maire

Direction générale

418 277-2124, poste 102 ou dq@saintubalde.com

Agent de développement

418 277-2124 poste 106 ou developpement@saintubalde.com

Urbanisme

418 277-2124, poste 105 ou urbanisme@saintubalde.com

Service incendie

Garde-feu : 418 507-0444

Garde-feu substitut ou chef pompier : 418 326-0446

Permis de brûlage pour feux à ciel ouvert

Feux d'artifice

Service des loisirs

418 277-2124, poste 206 ou loisirs@saintubalde.com

Travaux publics

418 277-2124, poste 205 ou voirie@saintubalde.com

➔ URGENCE VOIRIE : 418 326-1713

Permis d'embarcation de plaisance

418 277-2124, poste 103 ou edemarais@saintubalde.com

Bibliothèque

418 277-2124, poste 203

COMITÉS MUNICIPAUX

Louise Magnan, conseillère # 1

Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf

Table de concertation des Aînés de Portneuf

Table des relayeurs de Portneuf

Portneuf Ensemble

Comité RH et CNESST

Comité santé (substitut)

Parc Régional de Portneuf (substitut)

Organismes de la Municipalité (substitut)

Politique familles et aînés (substitut)

Église et culturel (substitut)

Daniel Paquin, conseiller # 2

Infrastructures routières

Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées

Comité consultatif d'urbanisme (substitut)

Comité de travail consultatif (substitut)

Comité de démolition (substitut)

Service incendie et prévention (substitut)

Sécurité civile (substitut)

Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf (substitut)

Shirley Drouin, conseillère # 3

Comité d'aménagement du territoire (développement)

Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf

Organismes de la Municipalités

Politique familles et aînés

Église et culturel

Table de concertation des Aînés de Portneuf (substitut)

Portneuf Ensemble (substitut)

Comité RH et CNESST (substitut)

Adriana Szalontai, conseillère # 4

Comité consultatif d'urbanisme

Comité de travail consultatif

Comité de démolition

Comité santé

Organismes de la Municipalités (substitut)

Politique familles et aînés (substitut)

Église et culturel (substitut)

Alexis St-Germain, conseiller # 5

Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde

Capsa-bassin versant

Comité ISA -installations septiques autonomes

Comité 242- protection des lacs et de l'environnement

Parc Régional de Portneuf

Aménagement des parcs et des terrains (substitut)

Embellissement (substitut)

Loisirs et sports (substitut)

Entretien des bâtiments (substitut)

Mario Montambault, conseiller # 6

Service incendie et prévention

Sécurité civile

Aménagement des parcs et des terrains

Embellissement

Loisirs et sports

Entretien des bâtiments

Comité d'aménagement du territoire (développement) (substitut)

Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde (substitut)

Capsa-bassin versant (substitut)

Comité ISA -installations septiques autonomes (substitut)

Comité 242- protection des lacs et de l'environnement (substitut)

Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf (substitut)

Infrastructures routières (substitut)

Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées (substitut)

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

13 avril à 19 h

Ordre du jour, page 5

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Le mois de mars tire déjà à sa fin. Malgré quelques belles journées qui laissaient présager un printemps hâtif et la fonte de la neige, nous devons attendre encore un peu la chaleur parce que le froid n'a pas encore dit son dernier mot. La saison des sucres, quant à elle, est bien entamée pour les nombreux acériculteurs et acéricultrices de Saint-Ubalde et nous leur souhaitons une belle très belle saison.

Le conseil et moi-même tenons à inviter toute la population à une rencontre citoyenne tenue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable au sujet des travaux qui seront réalisés sur le boulevard Chabot très bientôt. Cette rencontre aura lieu le jeudi 16 avril 2026, à 17 h 30, dans l'enceinte de l'église de Saint-Ubalde et sera en rediffusion par la suite sur le site Internet de la municipalité pour ceux et celles qui ne pourront y assister. C'est le moment parfait pour prendre connaissance de l'ampleur du projet qui sera réalisé, des améliorations qui seront apportées ainsi que des changements qui impacteront la circulation à l'été. Bref, nous vous invitons à venir y assister en grand nombre à cette rencontre. Un avis sera envoyé sous peu à l'ensemble de la population à cet effet.

D'un autre ordre d'idées, nous tenons à vous informer que les séances du conseil municipal se tiennent maintenant dans la salle polyvalente Dolbec, située au 2^e étage du Centre récréatif ESU un lundi par mois. Nous tenons à vous rappeler la nouveauté qui a été instaurée par le conseil; soit une période d'échange avec nous durant les 30 minutes précédant la séance. Cette méthode permet à nos élus d'être au cœur de vos échanges, d'être informés de vos problématiques, d'avoir vos commentaires et suggestions quant aux projets en cours sans impacter la tenue de la séance. Nous vous invitons à venir assister à ces séances publiques pour vous tenir informés de l'actualité municipale.

Finalement, la fermeture de la patinoire du Centre récréatif ESU est prévue pour le vendredi 27 mars 2026. Nous tenons à vous remercier d'être venu en grand nombre cette saison. Le Centre récréatif ESU a été plus vibrant que jamais et c'est grâce à vous. En tant qu' élu, notre plus grand souhait est de voir les services, offerts et développés par et pour notre municipalité, utilisés de la sorte par nos citoyens et citoyennes. Merci de contribuer activement à une vie communautaire aussi riche et dynamique!

En mon nom personnel, je vous souhaite une belle fin de semaine de Pâques à profiter des dîners de cabane à sucre et du bon temps en famille ou entre amis ainsi que vous ressourcer et profiter du moment présent.

Guy Germain

Maire



Séance régulière 16 mars 2026

Rés. 2026-03-46 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2026-03-47 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2026.

Rés. 2026-03-48 Adoption des comptes au 12 mars 2026.

Rés. 2026-03-49 Le conseil mandate la directrice générale, greffière-trésorière, M^{me} July Bédard, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, à transmettre à la MRC de Portneuf la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires.

Le conseil autorise M^{me} Bédard ainsi que le maire, en vertu de l'article 1038 du Code municipal, à enchérir et acquérir un ou des immeubles visés par cette liste, le cas échéant.

Rés. 2026-03-50 Le conseil autorise la radiation de la taxation des matricules 9976-71-7450 et 9987-63-3436 et autorise l'annulation des comptes à recevoir en date d'aujourd'hui.

Rés. 2026-03-51 Le maire, M. Guy Germain et la greffière-trésorière adjointe M^{me} Tamara Bertrand, soient autorisés à signer la modification de la clause 4.2 et 4.3 des contrats de travail de la directrice générale et greffière-trésorière et du directeur des loisirs et de la vie communautaire, ayant effet en date du 16 mars 2026, selon les ententes faites entre les parties.

Rés. 2026-03-52 Le conseil autorise le versement d'une aide financière au montant de 100 \$ rétroactivement au Cercle des Fermières pour le Noël des enfants 2025.

Le conseil autorise le versement d'une aide financière au montant de 250 \$ pour la 1^{ère} édition du Tournoi de golf des programmes sportifs PDHÉ et PDBF.

Rés. 2026-03-53 Le conseil autorise le paiement de la facture numéro 902942 au montant de 3 846,25 \$ plus les taxes applicables au ministère du Transport et de la Mobilité durable en lien avec l'entente de collaboration # 202307 pour les travaux sur le boulevard Chabot et demande à ce que les fonds soient pris à même le règlement d'emprunt prévu à cet effet.

Rés. 2026-03-54 Le conseil autorise l'achat d'équipements informatiques (tablette et écran), au montant de 1 550 \$ avant taxes à Topologic Informatique.

Rés. 2026-03-55 Le conseil mandate la Firme Malette pour un soutien professionnel pour l'application de la norme SP 3280 au taux horaire inscrit dans leur offre de service.

Rés. 2026-03-56 Le conseil autorise les mandats suivants :

- Scellement de fissures à la compagnie Permaroute au montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables;
- Marquage de l'ensemble de la chaussée à la compagnie Signalisation Girard au montant de 11 715 \$ plus les taxes applicables;
- Achat de 18 tonnes métriques d'abat-poussière (livraison et épandage inclus) au montant de 982 \$ / TM plus les taxes applicables.

Les fonds devront être pris, tel que prévu, à même le budget de fonctionnement.

Rés. 2026-03-57 Le conseil autorise un budget au montant maximal de 15 000 \$ pour l'achat d'un véhicule de service pour le département des loisirs.

Rés. 2026-03-58 Le conseil autorise l'achat et l'installation des trois portes à puces au Centre récréatif ESU au montant de 8 685,50 \$ plus les taxes applicables tel que présenté dans le devis QT-4914 de la compagnie Impact Alarme.

Le conseil accepte l'abonnement mensuel de télésurveillance et de gestion du système au montant de 59,99 \$ par mois, plus les taxes applicables.

La dépense doit être payé à même la subvention TECQ 2024-2028 dans sa totalité.

Rés. 2026-03-59 La Municipalité de Saint-Ubalde fera la promotion et participera au Défi pissenlits 2026 au montant de 200 \$.

Rés. 2026-03-60 La Municipalité de Saint-Ubalde autorise le paiement au montant de 1 000 \$ pour le renouvellement du support annuel et des droits d'utilisation du logiciel ICO Incendie en mode client/serveur pour l'année 2026.

Rés. 2026-03-61 Le conseil municipal adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal pour l'an 8 (2025), et qu'une copie de celui-ci soit acheminée à la MRC de Portneuf, accompagnée d'une copie de la présente résolution.

Rés. 2026-03-62 Le conseil nomme M. Mario Montambault comme étant le troisième membres du Comité de démolition.

Rés. 2026-03-63 Le conseil approuve le plan de lotissement préparé par Philippe Lacombe, arpenteur-géomètre, sous la minute 1539, daté du 26 février 2026, visant à remplacer les lots 6 580 786, 6 580 787 et 6 580 788 afin de créer les vingt-deux lots suivants : 6 726 119, 6 726 120, 6 726 121, 6 726 122, 6 726 123, 6 726 124, 6 726 125, 6 726 126, 6 726 127, 6 726 128, 6 726 129, 6 726 130, 6 726 131, 6 726 132, 6 726 133, 6 726 134, 6 726 135, 6 726 136, 6 726 137, 6 726 138, 6 726 139, 6 726 140.

Le conseil autorise l'inspectrice municipale à délivrer le permis de lotissement.

Rés. 2026-03-64 Le conseil adopte le projet de règlement numéro 281 relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments tel que déposé.

Le conseil délègue au greffier-trésorier, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation au moment jugé opportun.

Rés. 2026-03-65 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Rés. 2026-03-66 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin d'autoriser une hauteur maximale de trois étages pour les bâtiments principaux dans la zone mixte M-15.

Rés. 2026-03-67 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 000 000 \$ en lien avec le programme de réhabilitation des installations septiques autonome (référence règlement 273-1).

Rés. 2026-03-68 La Municipalité de Saint-Ubalde appuie les démarches visant le rétablissement du Programme Petits établissements accessibles (PEA) afin de permettre aux municipalités, aux fabriciens, aux organismes et aux autres gestionnaires de bâtiments communautaires d'obtenir un soutien financier pour la réalisation de travaux améliorant l'accessibilité des bâtiments.

La Municipalité demande au gouvernement du Québec, à la Société d'habitation du Québec et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de rétablir ce programme ou de mettre en place un programme équivalent.

La copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à la Société d'habitation du Québec, à la MRC ainsi qu'aux municipalités du Québec afin de solliciter leur appui.

Rés. 2026-03-69 Fin de la séance.

CONGÉ DE PÂQUES

Les bureaux suivants seront fermés le vendredi 3 avril et le lundi 6 avril 2026.

Municipalité de Saint-Ubalde

CLSC

Bureau de poste

Caisse Desjardins (seulement 3 avril)

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2026
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Adoption des comptes au 9 avril 2026
6. Dépôt – Rapport de rémunération mensuelle
7. Dépôt – Rapport de rémunération annuelle 2026
8. Rapport mensuel de suivi budgétaire
9. Questions laissées en suspens lors des dernières séances
10. Renouvellement contrat d'assurance maritime;
11. Renouvellement des assurances générales 2026 -2027 – Mutuelle des municipalités du Québec;
12. Mandat au Centre d'archives régional de Portneuf;
13. Autorisation de signature pour le contrat intermunicipale d'ICO Solutions ainsi qu'une entente de partage des coûts;
14. Mandat à l'arpenteur;
15. Octroi de contrat pour la couche finale de traitement de surface sur la route Bureau;
16. Embauche 2026 – camp de jour;
17. Demande de dérogation mineure avant l'émission d'un permis de lotissement et avant l'émission d'un permis de construction visant l'implantation du bâtiment principal, afin de permettre la subdivision du lot 5 389 099 dont la profondeur du terrain diffère de la norme prescrite à la sous-section 7.5.3 du règlement de lotissement;
18. Demande de dérogation mineure avant l'émission d'un permis de construction visant l'orientation du bâtiment principal afin d'obtenir l'autorisation d'implanter un bâtiment principal orienté à 13 degrés par rapport au chemin au lieu d'être parallèle, tel que prescrit à la sous-section 6.1.2 du Règlement de zonage.
19. Adoption du règlement no 281 – Occupation et entretien des bâtiments
20. Adoption du règlement 227-5 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
21. Adoption d'un premier projet de règlement 217-30 modifiant le règlement de zonage 217 (hauteur – zone M-15)
22. Adoption du règlement 280 décrétant une dépense et emprunt de 1 000 000 \$ (programme installations septiques 273-1)
23. Varia
24. Dépôt du bordereau de la correspondance
25. Suivi des rapports d'activités des directeurs et comités
26. Période de questions (30 minutes)
27. Certificat de disponibilité de crédit
28. Levée de la séance

NOUVEAUTÉ SÉANCE DU CONSEIL

Échange citoyenne

Il vous sera désormais possible d'arriver à la séance 30 minute plus tôt afin de prendre un moment d'échange avec les conseillers.



Pascal Cauchon, TPI/Pompier

PRÉVENTION DES INCENDIES

La prévention incendie en milieu acéricole

Le temps des sucres, cette merveilleuse saison marquée par les rassemblements familiaux et les célébrations qui mettent en valeur nos traditions acéricoles. La cabane à sucre est profondément ancrée dans la culture locale et dans notre histoire.

Il n'est pas rare que des cabanes à sucre soient endommagées ou détruites par un incendie. Le type de construction en bois sec combiné au fait qu'elles soient difficile d'accès et loin du réseau d'eau en font des bâtiments vulnérables à l'incendie. En outre l'incendie entraîne des dommages, des pertes d'équipements spécialisés ainsi que des pertes de revenus.

Comme chaque minute compte, il est préférable que la cabane à sucre soit bien identifiée à l'abord de la route municipale et que le chemin d'accès ne soit pas obstrué et accessible avec les camions de pompiers.

La protection du câblage contre les rongeurs

Le câblage non protégé peut devenir la proie des rongeurs qui éprouvent un besoin démesuré d'affiler leurs incisives lors de la repousse. En grugeant le câblage, il y a risque de court-circuit pouvant occasionner un début d'incendie.

Localisation du panneau électrique

Il doit toujours être dans une aire de bâtiment distinct où règne une atmosphère exempte de poussière, d'humidité ou de vapeur corrosive.

L'éclairage

Les luminaires pour emplacement humide sont plus faciles à nettoyer, car la surface chaude de l'ampoule n'est pas en contact avec la poussière et les fils d'araignée. Les ampoules fluocompactes ne sont plus recommandées en milieu acéricole.

Les extincteurs

Il est recommandé de posséder des extincteurs portatifs à poudre chimique sèche de classe ABC ou appropriés aux risques par bâtiment. Il est important de s'assurer qu'ils soient opérationnels et entretenus.

Les réservoirs pétroliers

Une simple étincelle est plus que suffisante pour enflammer des vapeurs d'essence. L'essence et le diesel sont des produits pétroliers inflammables. Un réservoir doté d'un distributeur électrique de carburant et le branchement électrique doivent avoir les propriétés antidéflagrantes.

Les génératrices

L'utilisation des pinces comme moyen de branchement est propice à l'erreur et peut provoquer l'électrocution de personnes, des dommages importants à la génératrice et aux équipements ainsi que des incendies. Interrupteur à double action Hydro-Québec et le chapitre V, Électricité, du Code de construction du Québec exigent un interrupteur à double action qui permet de choisir une seule source d'alimentation.

Connecteur de génératrice Les connexions de la génératrice au coffret de branchement doivent être assurées par un connecteur sécuritaire dont la conception permet d'éviter les erreurs et les chocs. Le calibre des connecteurs varie en fonction de la puissance (nombre de watts) de la génératrice. Consultez un maître électricien quant au calibre à employer. Un calibre nominal peut faire surchauffer le câblage et la prise.

L'appareillage électrique

Tout appareillage électrique, prise, interrupteur, boîte de jonction, sectionneur et démarreur doit être de type pour emplacement mouillé et corrosif. Lorsque le câblage n'est pas installé à l'intérieur d'un conduit métallique rigide ou en PVC, le branchement de l'appareillage électrique doit être assuré au moyen d'un connecteur étanche qui épousera la forme du câblage. Le couvercle doit être installé et les trous qui ne sont pas utilisés bouchés.

La cheminée d'évaporateur ou autre type de cheminée

Elle doit être installée conformément à la norme en vigueur, la réglementation locale ou le guide d'installation du fabricant. Une cheminée munie d'un pare-étincelles est un bon moyen de prévenir les incendies.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

AVIS PUBLIC - 2^E SÉANCE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de :

**RÈGLEMENT SUR LES RESTRICTIONS VISANT L'UTILISATION DES BÂTIMENTS – SECTEUR
LAC PERREAULT**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

En résumé la Municipalité de Saint-Ubalde désire adopter, à la suite de l'approbation de Transport Québec, un Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB), en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (LMMC 2001) pour le lac Perreault.

Les justifications de ladite modification sont les suivantes :

- Les dimensions (superficie totale de 0.34 km²) et les conditions de navigation sur le lac Perreault qui est principalement destiné à de petits bâtiments;
- La nature de l'activité (interdiction des moteurs mécaniques et électriques d'une puissance maximale cumulée supérieure à 7,5 kW) sur le lac Perreault;
- Qu'il n'y aura aucune construction ni démolition d'infrastructure;
- L'interdiction de moteurs mécaniques et électriques d'une puissance maximale cumulée supérieure à 7,5 kW aura des effets positifs sur l'accès et la pratique de certains droits, notamment en ce qui concerne la protection des espèces aquatiques, la pêche et la sécurité de la navigation;
- Que l'interdiction des moteurs mécaniques et électriques d'une puissance maximale cumulée est supérieure à 7,5 kW permettra de prévenir l'érosion des berges, de réduire le bruit subaquatique et de limiter la pollution dans ce cours d'eau, contribuant ainsi à la santé du lac Perreault et à l'habitat du poisson.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi **7 mai 2026** à 19 h dans la salle paroissiale, 429 rue Saint-Paul à Saint-Ubalde, ladite consultation sera rediffusée par la suite sur le site internet de la Municipalité et les gens auront un délai de 30 jours pour nous faire part de leurs commentaires.

Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et les représentants du projet de règlement entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 12 MARS 2026



July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

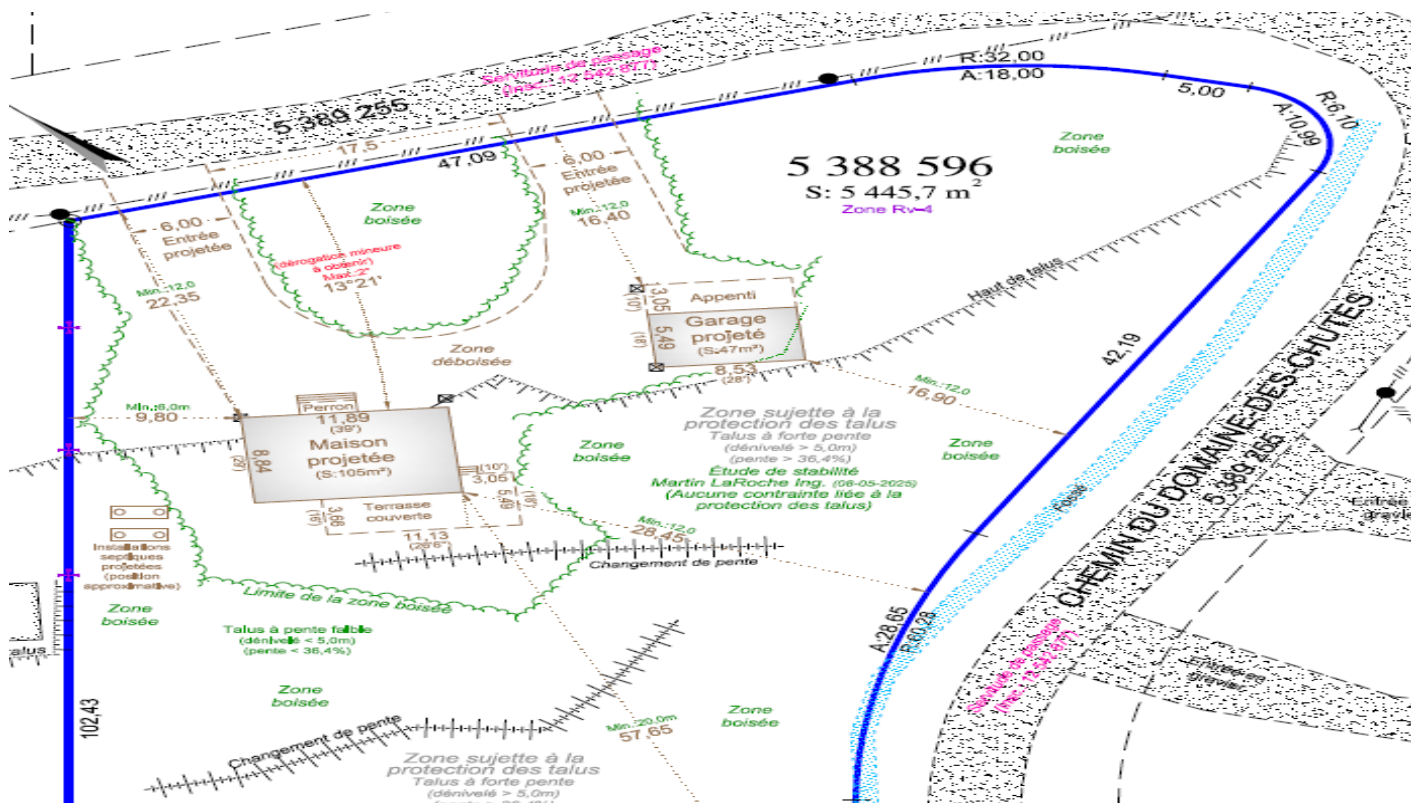
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par les présentes, donné :

QUE le conseil municipal sera saisi à sa séance régulière du 13 avril 2026 débutant à 19 h à la salle du conseil située au 400, rue de l'Aréna, Saint-Ubalde, des natures et des effets d'une demande de dérogation mineure.

Lot 5 388 596 du Cadastre du Québec (zone RV-4) – au 2606, chemin du Domaine-des-Chutes

Une dérogation mineure est demandée avant l'émission d'un permis de construction visant l'orientation du bâtiment principal afin d'obtenir l'autorisation d'implanter un bâtiment principal orienté à 13 degrés par rapport au chemin au lieu d'être parallèle, tel que prescrit à la sous-section 6.1.2 du Règlement de zonage.



Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ou faire parvenir ses observations ou objections par écrit à l'attention de la directrice générale, avant la tenue de la séance précitée à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Ubalde, 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, G0A 4L0 ou par courriel à info@saintubalde.com.

Donnée à Saint-Ubalde, ce 24 mars 2026.

July Bédard

July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par les présentes, donné :

QUE le conseil municipal sera saisi à sa séance régulière du 13 avril 2026 débutant à 19 h à la salle du conseil, située au 400, rue de l'Aréna, Saint-Ubalde, des natures et des effets d'une demande de dérogation mineure.

Lot 5 389 099 du Cadastre du Québec (Zone Ra-8) – 161-163, rue Auger

Une dérogation mineure est demandée avant l'émission d'un permis de lotissement et avant l'émission d'un permis de construction visant l'implantation du bâtiment principal, afin de permettre la subdivision du lot 5 389 099 dont la profondeur du terrain diffère de la norme prescrite à la sous-section 7.5.3 du règlement de lotissement, plus précisément :

- La profondeur du terrain est de 24.96 m alors que la profondeur minimale prescrite est de 27 m ;

Une dérogation mineure est aussi demandée à l'effet d'autoriser l'implantation d'un bâtiment principal dont les normes d'alignement proposées diffèrent des normes prescrites à la sous-section 6.2.2, article 6.2.2.1 du règlement de zonage, plus précisément :

- La marge avant proposée est de 3.90 m alors que la norme d'alignement prescrite est 6,45 m ;
- La marge latérale gauche proposée est de 3,90 m alors que la norme prescrite est de 9,5 m ;



PROJET DE LOTISSEMENT
ET D'IMPLANTATION

Date du levé: 11 juillet 2025

Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres.

Mesures de bâtiments et/ou de leurs marges de recul avec les limites du bien-fonds prises sur: le revêtement extérieur et sur l'extérieur des fondations projetées.

● Poteau électrique
○ Tige de fer

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ou faire parvenir ses observations ou objections par écrit à l'attention de la directrice générale, avant la tenue de la séance précitée à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Ubalde, 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, G0A 4L0 ou par courriel à info@saintubalde.com.

Donné à Saint-Ubalde, ce 24 mars 2026.

July Bédard

July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

♻️ ON RECYCLE... MAIS ON RECYCLE BIEN ! ♻️

Un bon tri, ça fait toute la différence ♥

Voici les 7 bons réflexes à adopter :

- ✔ Je dépose mes matières recyclables en vrac, pas dans des sacs.
- ✔ Je rince légèrement mes contenants pour éviter les résidus.
- ✔ Je garde le carton propre et sec pour un meilleur recyclage.
 - ✔ J'aplatis mes boîtes afin de gagner de l'espace.
 - ✔ Je vérifie avant de recycler, pas de « au cas où ».
- ✔ J'apporte les résidus dangereux et les objets encombrants à l'écocentre.
- ✔ Je mets les déchets domestiques dans la poubelle appropriée.
- ✔ Je pousse mes sacs de déchets dans le fond du conteneur pour maximiser l'espace disponible
- ⚠ Un seul mauvais item peut contaminer tout un chargement de recyclage.
- 👉 *En cas de doute, mieux vaut vérifier que contaminer.*

🌍 **Ensemble, faisons notre part pour garder notre municipalité propre et responsable !**

Saviez-vous que chaque geste compte ?

En adoptant ces habitudes, nous contribuons à un avenir plus durable.

Le recyclage efficace réduit notre empreinte écologique et préserve les ressources naturelles. Prenons soin de notre planète en triant intelligemment !

En plus des réflexes de tri, essayons de réduire notre consommation et de réutiliser autant que possible. Chaque action, aussi petite soit-elle, a un impact considérable sur notre environnement.

Ensemble, soyons des acteurs du changement et inspirons notre entourage à faire de même.

Le recyclage est un acte citoyen qui participe à la protection de notre écosystème. Restons informés des nouvelles directives municipales pour optimiser nos efforts.

La propreté de notre communauté est entre nos mains, alors engageons nous pour un avenir plus vert et responsable !

#ActeursDuChangement #RéductionDesDéchets
#ProtégeonsNotrePlanète



TON CONTENEUR, CE N'EST PAS UN ÉCOCENTRE



*Avant de laisser des déchets par terre, communique avec la Municipalité
418-277-2124*



➔ Le changement débute avec vous !

Changement fosse septique



Vous prévoyez changer votre installation septique à la suite des caractérisations et que :

- Votre prochaine vidange est d'ue pour l'année 2026
- Le changement de votre installation septique est prévu avant la fin de l'année 2026

Veillez nous aviser avant le 1er juin pour éviter d'avoir deux vidanges dans la même année ainsi que le frais supplémentaire pour une vidange hors calendrier.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 418 277-2124 poste 103.





Les enfants âgés de 16 ans et moins résident de Saint-ubalde sont invités à participer au concours de dessin pour courir la chance de gagner un des 2 prix chocoletés. Venez porter votre dessin au bureau municipal ou prenez-le en photo et faites-le parvenir à info@saintubalde.com.

À vos dessins...! **Date limite : 10 avril 2026**

Une participation par personne.

CONCOURS DE DESSIN PÂQUES

Nom : _____

Âge : _____

Téléphone : _____



magicoloriage.com





**Des nouvelles de votre bibliothèque
située au 425 rue St-Paul**
Par Diane Bonneau

Horaire régulier

Lundi : 14 h à 16 h
Mardi : 18 h 30 à 20 h
Jeudi : 14 h à 16 h et 18 h 30 à 20 h
Vendredi : 18 h 30 à 20 h

Congés de Pâques

La bibliothèque sera fermée le 3 avril pour le congé du Vendredi Saint **et le 6 avril** pour le congé du Lundi de Pâques.

Nouvelles acquisitions :

Normand Boucher : Moi, Jeanne Dupuis **Tome 2** Les aubes et la tourmente
Maxime Chattam : 8,2 secondes
Lily Gaudreault : Partir vers moi
Christiane Germain : Robert Germain de la Normandie à la Nouvelle France
Mélanie Gosselin et Elisabeth Thomassin Demers: Et si maman exerçait le plus beau métier du monde
Stephen King : Ne jamais trembler
Marthe Laverdière : Le murmure des bombes **Tome 1**
Adrien
Freida McFadden : La locataire
Liane Moriarty : L'anniversaire
Josée Ouimet : Le voyage de l'espoir **Tome 2** Je reviendrai
Kathy Reichs : Trophées de chair
Nadège Roy : Between our lives **Tome 1 et Tome 2**

Le printemps se veut un temps de renouveau. La nature renaît tranquillement et on a le goût de s'activer un peu plus à l'extérieur. Pourquoi ne pas en profiter pour lire un bon livre sous le soleil printanier.

La bibliothèque vous offre l'opportunité de vous divertir et d'apprendre avec les sections romans pour les jeunes, les adolescents et les adultes. Des documentaires et des bandes dessinées s'ajoutent à l'offre pour toutes les catégories d'âge, en plus de la section pour les jeunes enfants incluant des casse-têtes et des jeux. Des livres à gros caractères peuvent être empruntés également afin de satisfaire toute notre clientèle.

Nous sommes toujours soucieux de bien vous accueillir et de vous aider dans vos recherches.

À bientôt!

WHIST MILITAIRE

C'est pour les résidents et résidentes de Saint-Ubalde et les personnes des environs qui seraient intéressées.

Lieu : sacristie située au 427 rue Saint-Paul

Quand : Tous les mardis

Le prix par personne est de 3 \$, les inscriptions se font à partir de 13 h et le jeu débute à 13 h 30.

Le Whist Militaire est un jeu de cartes facile à apprendre! C'est accessible à tous, et nous nous ferons un plaisir de le montrer aux débutants qui, voudront bien se joindre à nous.

Le but est de s'amuser! Bienvenue à tous !

VOUS ADOREZ LE SCRABBLE!

Apportez votre jeu de scrabble et joignez-vous à nous pour une partie amicale tous les mercredis à 13 h.

Vous pouvez arriver à partir de 12 h 45 afin que nous puissions débiter à 13 h.

Les rencontres se tiennent à la sacristie située au 427 rue Saint-Paul

Pour information et inscription : Ghislaine Léveillé au 418 277-2368



**Séances d'activités physiques
conçues pour les 50 ans et plus
à la salle polyvalente Dolbec
du Centre récréatif ESU**

Lundi de 10 h 00 à 11 h 00

Vos animatrices

Mariette Gouette
Martine Massicotte
Christiane Hamel
Hélène Duguay

Aucun cours le lundi 6 avril 2026

Si la température le permet,
Nous irons marcher aux alentours avant le cours de 9 h 15
à 9 h 45

Mercredi de 10 h 00 à 11 h 00

Votre animatrice

Diane Bonneau au 581 563-8770

Détail important : Si vous prenez l'ascenseur,
il faut maintenir le doigt enfoncé sur le bouton
tout au long de la montée et de la descente.



Cercle de Fermières St-Ubalde Depuis 1939



🌸🐣 Avril au Cercle des Fermières de St-Ubalde 🐣🌸

Le printemps s'installe doucement et apporte avec lui de belles occasions de créer, cuisiner et partager de bons moments ensemble.

♥️ **Veillez noter que le coût d'adhésion est maintenant de 38 \$ par année.**

Bienvenue aux nouveaux membres !

🧶 Les lundis – Tricote & Placote 📍 **Au local derrière l'aréna – 8 h 30 à 11 h 30**

Venez tricoter, crocheter et jaser, les lundis matin en toute simplicité dans une ambiance conviviale.

✂️ Les Mardis Couture 📍 **Au presbytère – 13 h à 16 h**

🧵 **14 et 28 avril – Projets surprises**

Des projets créatifs seront proposés par Manon.

🌟 Il n'est pas nécessaire d'apporter votre machine à coudre.



🎨 Les mercredis – Au fil des Arts 📍 **Au local derrière l'aréna – 13 h à 16 h**

🥚 **Mercredi 1^{er} avril – Décoration d'œufs ukrainiens**

Un atelier artistique inspiré d'une belle tradition.

🌟 Tout le matériel sera fourni.



🥞 Les jeudis – Mille et une saveurs 📍 **Au Casse-croûte de l'aréna – 13 h à 16 h**

🥞 **Jeudi 2 avril – Egg Rolls**

Un atelier gourmand pour apprendre à préparer ces délicieux rouleaux.

Informations pour les ateliers Mille et une saveurs :

- 💰 Coût : 5 \$ par participante et 🧑🏻 Maximum de 10 participantes
- 🍷 Une partie des plats préparés est offerte au frigo communautaire de St-Ubalde



🍷 **Mercredi 8 avril – Réunion régulière** 📍 **À la salle paroissiale – 17 h 30**

Lors de cette rencontre, un souper lasagne et salade César sera servi par Pain Pain Pain.

🎉 Au programme de la soirée :

- 🎮 Bingo et prix de présence

🍹 Les boissons gazeuses et le dessert seront fournis lors du souper.

💡 **Astuce de grand-maman — Conserver la laitue plus longtemps**

Placez une feuille d'essuie-tout dans votre contenant ou sac de laitue au réfrigérateur.

Elle absorbera l'humidité et gardera la laitue fraîche plus longtemps. 🌱



Pour information : 📞 Micheline Laurin – 514 216-4005

🌸🐣 **Le Cercle des Fermières de St-Ubalde vous souhaite de Joyeuses Pâques !**

Que cette belle fête printanière vous apporte joie, douceur et de précieux moments en famille et entre amis.

Club FADOQ

Bonjour à tous nos membres,

Enfin le printemps est à nos portes. Le temps des sucres également et les journées qui rallongent nous apportent une belle luminosité.

Bingo spécial membres :

Notre prochain bingo spécial pour les membres aura lieu le vendredi 17 avril prochain à 13 h 30. Bonne nouvelle, ces bingos se poursuivront lors de notre prochaine saison 2026-2027. Surveillez nos annonces pour les dates. Seuls les membres réguliers ou les membres affinités sont acceptés à ces bingos.

Assemblée générale annuelle :

Prenez note que notre assemblée générale annuelle pour les membres aura lieu le jeudi 7 mai à **13 h exceptionnellement**. Suivrons nos activités régulières. Comme ce sera notre dernier jeudi d'activité, nous soulignerons également le père et la mère de l'année.

Souper fin de saison :

Notre souper de clôture pour la saison 2025-2026 aura lieu le vendredi 15 mai à 17 h 30.

Au menu : steak au poivre cuit sur barbecue par notre traiteur Patrick et son équipe.

Apportez votre vin ou bière. Une soirée musicale et dansante assurée par nos musiciens Mario Paquet et Yvon Marcotte suivra le repas.

Le coût : 20 \$ incluant le dessert et les breuvages : thé, café, boissons gazeuses et eau.

Réservez et payez avant le 11 mai SVP. Vous pouvez réserver lors de nos activités du jeudi après-midi, ou en appelant Lise Linteau au numéro : 418 277-2512. Vous pouvez payer en argent ou par un virement interac à l'adresse : fadoq.stu@gmail.com . (Pas de question à répondre).

Ce souper s'adresse aux membres de notre club, aux membres affinités ou à une personne non-membre qui accompagne son ou sa conjoint(e).

Cartes de membres :

Pour le renouvellement de votre carte de membre, vous recevez par la poste un avis de renouvellement provenant du bureau régional. Vous complétez le formulaire, y joignez votre paiement (par chèque ou carte de crédit) et vous retournez dans l'enveloppe pré-adressée jointe à l'envoi. Ou vous pouvez faire le paiement par virement interac Tous les détails sont inscrits sur le formulaire de renouvellement.

Les personnes qui possèdent un cellulaire, vous pouvez télécharger l'application « **fadoq** » soit dans App. Store pour les appareils Apple, ou dans Play Store pour les appareils Android. Et vous suivez les instructions pour y entrer les informations de votre carte de membre. Nous pouvons vous aider à le faire si vous en avez besoin.

Pour les personnes qui veulent devenir membre régulier ou membre affinité, communiquer avec Lise Linteau. Elle saura répondre à vos questions et compléter votre demande.

L'équipe et moi vous souhaitons un beau printemps.

Marie-France Delisle, présidente.

418 326-4431



Collecte de sang

MERCREDI 15 AVRIL

Salle municipale
13 h 30 à 19 h 30

Organisée par le Cercle des Fermières de St-Ubalde
En collaboration avec la municipalité de St-Ubalde



Prendre rendez-vous

hemaquebec.ca • 1 800 343-7264



Le 23 MAI 2026 à 19h30 – 25\$

Salle Claudia Ébacher, St-Marc-des-Carrières

En vente : villestmarc.tuxedobillet.com

418-268-3862 poste 34

VENTE DE GARAGE
Dans la cour de l'aréna
SAMEDI 16 MAI 2026
9H00 À 15H00

Horaire
10h-12h: Unité mobile 0-5 ans
10h-15h: Queues de castor
10h-14h: Maquillage avec Créa-Ceaux
-Sculpture de ballons avec Sica Artiste
-Animation avec Clotilde Cloe, Bulles et Cirque

Et d'autres surprises!

Remise d'arbres gratuits!

LE GRAND BAZAR
Saint-Ubalde

*Inscription obligatoire pour vendre
*Détails dans l'événement Facebook
*Remis à l'intérieur de l'aréna en cas de pluie

Saint-Ubalde en Fête
St-Ubalde DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

Formulaire d'inscription pour vendre !

Samedi 16 mai
Dans la cour de l'aréna

Remis à l'intérieur de l'aréna en cas de pluie

Le grand Bazar Saint-Ubalde est de retour ce printemps 2026 ! Pendant cette journée familiale, nous offrons aux citoyens de Saint-Ubalde et des alentours de participer à cette grande vente de garage. C'est le temps de vendre vos découvertes trouvées lors de votre ménage du printemps ou encore, c'est possible pour un artiste ou un commerçant de faire découvrir ses produits.

Si cet événement vous intéresse et que vous voulez vendre vos articles, veuillez remplir le « **formulaire d'inscription pour vendre** » sur la page Facebook de Saint-Ubalde en fête ou en téléphonant directement à Karen Lavoie au 418 476-5527 poste 203.

Heures d'ouverture : Installation (7h à 9h) Public (9h à 15h)
Date limite d'inscription : 10 mai 2026. Réservation Obligatoire !

Voici les choix disponibles pour la vente :

- Gratuit, bazar à la maison, votre adresse sera inscrite sur le plan du village sur Facebook.
- 5\$ pour 1 espace de 10 pieds à la place centrale, sans table.
- 15\$ pour 1 espace de 10 pieds à la place centrale, incluant une table de 6 pieds.

* Il est possible de réserver plusieurs espaces et plusieurs tables.

* La place centrale sera située dans la cour de l'aréna. Vos places seront déterminées le matin du bazar à votre arrivée, priorité selon votre heure d'arrivée. Le paiement se fait le matin même aussi.





10h à 16h

**CLUB DE
GOLF ST-
RÉMI**
660 CHEMIN
ST-CHARLES

PLUS DE
15 EXPOSANTS

11

PANIER-S-CADEAUX À GAGNER

AVRIL

**DÉCOUVREZ,
DÉGUSTEZ**

LAC-AUX-SABLES.QC.CA

418-336-2331

MUNICIPALITE.SABLES

Pour les élèves de 14 ans et plus,
leurs parents ou toute personne intéressée

Trajectoires

Chaque geste multiplie l'espoir

Jeudi 16 avril 2026

dès 18h30

École secondaire de Saint-Marc

Pièce de théâtre suivie d'échanges
Exposants et ressources sur place
Sac cadeau pour les jeunes
Brevages et collations offertes
Places limitées



Inscription gratuite :

Une présentation de

**Forneuf
ensemble**
Réussite éducative



Québec

GALA DE LUTTE



NORTH SHORE PRO WRESTLING

**MATT
FALCO**

**TABLE VIP
POUR 8 PERSONNES
PRÈS DU RING
INCLUANT DEUX
CONSOUMATIONS
ET CROUSTILLES
400\$ AUPRÈS DES
MEMBRES DE
LA FONDATION**



**VENDREDI
29 MAI 2026
20H** OUVERTURE
PORTES 19H

SOUS UN CHAPITEAU À
L'ÉCOLE SECONDAIRE DE
SAINT-MARC

LEPOINTDEVENTE.COM
BILLETTERIE INTÉGRÉE



**20\$ EN PRÉVENTE
25\$ À LA PORTE**

**12-17 ANS : 10\$ À LA PORTE.
GRATUIT POUR LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.**

PETITE ANNONCE

Vous désirez publier une annonce?

Veuillez-vous adresser au bureau municipal au 418 277-2124, poste 101. Le coût est de 2 \$ par annonce et celle-ci doit être remise et payée au plus tard à 11 h 30 le jour de la tombée.

Meuble de télévision en mélanine noir neuf avec un grand tiroir

Prix : 200 \$ (payé 600 \$)

Frigidaire Whirlpool 18 pieds et poêle an d'usure

Prix : 1 400 \$ (payé 2 400 \$)

6 salopettes neuves de travail grandeur large

Prix : 100 \$

Téléphone : 418 284-4354

ANNONCES COMMERCIALES



Peintures AGS inc.
Entrepreneur général spécialisé

Andréanne Savard
entrepreneure peintre

418 809-4968
peinturesags@gmail.com

RBQ : 5792-1017-01



Sylvie Labine
Conseillère en voyages
Cel. : 581 307-6668
sylvie.labine@terre-monde.com

1460, chemin Gascon
Terrebonne (Québec)
Canada J6X 2Z5
Tél. : 450 964-3574
www.terre-monde.com



DISPONIBILITÉS
JOURS SOIRS
FINS DE SEMAINE





Drainage Lymphatique
Réflexologie Plantaire
Massage thérapeutique
Oncologie Massage Viva
Massage Femme Enceinte
Massage Lomi Lomi
Kinésithérapie
Massage détente
Pierres Chaudes

MASSOTHÉRAPEUTE
KINÉSITHÉRAPEUTE



MASSOTHÉRAPIE
MARIE-CLAUDE
DESROSIERS

ENTRÉE INDÉPENDANTE
RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Saint-Ubalde
418-809-0727

www.massotherapie-marie-claude-desrosiers.com





CLINIQUE *Santé, Beauté*

383 Boulevard Chabot, Saint-Ubalde
Denise Tifo prop. 418 289-2917

Service offerts :

- Botox capillaire
- Lissage à la kératine
- Produits naturels 
- Naturopathie (Reçus dispo.)
- Massothérapie (Reçus dispo.)
- Coiffure
- Faciale 
- Iridologie
- Réflexologie



Mercredi de 15h à 20h : Coupe sans rendez-vous

✦ **SPÉCIAL Bien-être d'Avril sur :** ✦

- Massages

- Réflexologie

- Collagène (produits naturels)

10 \$ de rabais nouveaux clients

Rabais sur tous les soins :

10% sur 50\$ et + et 20% sur 100\$ et +

Fin de saison – Ski de fond et de la patinoire

Alors que la saison de ski de fond et de la patinoire tire à sa fin, il est essentiel de prendre un moment pour dire merci.

Merci à tous les bénévoles, du premier au dernier, pour votre temps, votre énergie et votre dévouement. Votre implication fait toute la différence.

Merci également aux arbitres et aux marqueuses pour votre rigueur et votre présence constante, souvent dans l'ombre, mais toujours indispensables au bon déroulement des activités.

Un merci sincère à tous les capitaines et responsables des équipes, tout comme au hockey mineur, pour votre leadership, votre engagement et le temps consacré à encadrer et faire grandir les participants.

Un grand merci aux bénévoles du curling pour votre implication et votre passion, qui contribuent grandement à la vitalité de nos installations et à la richesse de notre offre sportive.

Et un immense merci aux employés manuels, dont le travail, parfois discret, permet de maintenir des installations de qualité et de faire rayonner nos plateaux jour après jour.

Grâce à chacun de vous, cette saison a été un véritable succès.

Au plaisir de vous retrouver l'an prochain !

Steve



LE FRIGO SOLIDAIRE ST-U HEURES D'OUVERTURE

30 MARS AU 17 OCTOBRE 2026

Lundi : 8 h à 17 h

Mardi : 8 h à 17 h

Mercredi : 8 h à 17 h

Jeudi : 8 h à 17 h

Vendredi : de façon aléatoire, sauf
du 22 juin au 7 août de
8 h à 17 h

Samedi : Fermé

Dimanche : Fermé

Un remplissage sera fait chaque semaine.

*Aucun accès au frigo solidaire lors des journées fériées.

Localisation du frigo solidaire
400, rue de l'Aréna



CALENDRIER AVRIL 2026

LÉGENDE : D (DÉCHETS) R (RECYCLAGE)

O (MATIÈRES ORGANIQUES) F (FEUILLES) S (SAPINS)

E (ENCOMBRANTS)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 R  Scrabble Sacristie à 13 h ViActive 10 h à 11 h Cercle fermière Décoration oeuf 13 h à 16 h	2 Fadoq Activités Cercle fermière Egg Rolls Casse-croûte 13 h à 16 h Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	3 FERMÉ Bureau municipal CLSC Bureau poste Caisse Desjardins Biblio Fermé	4
5 Messe 10 h 30 	6 FERMÉ Bureau municipal CLSC Bureau poste Biblio Fermé	7 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	8 D O ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h Cercle fermière Réunion Salle Par. 17 h 30	9 Fadoq Jack pot & Activités Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	10 Date limite concours pâques Biblio 18 h 30 à 20 h	11
12	13 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Séance conseil 19 h Salle Dolbec ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	14 Cercle fermière Mardi couture 13 h à 16 h presbytère Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	15 R O ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h Collecte de sang Salle paroissiale 13 h 30 à 19 h 30	16 Fadoq Activités Rencontre MTQ Église – 17 h 30 Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	17 FADOQ Bingo 13 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	18
19	20 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	21 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	22 D O ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h	23 Fadoq Jack pot & Activités Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	24 Date tombée du St-U Biblio 18 h 30 à 20 h	25
26 Messe 10 h 30	27 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	28 Cercle fermière Mardi couture 13 h à 16 h presbytère Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	29 R O ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h	30 Fadoq AGA 13 h Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h		